L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau No 73, rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI 2 JUILLEV 1884.

DEMANDES.

UNE demoiselle parisienne désire donner des leçons de français et de piano, soit privées, ou dans une institution. Réponse au bureau de l'ABEILLE, à l'adresse "Parisienne".
28 juin—10f

Grocerie à vendre—Située coin des rues Baronne et Washington. Les affaires sont bonnes, le capital requis est faible. Vente pour cause de santé. S'adresser sur les lieux.
2juil—1f

A LOUER.

A louer—A Covington, la bâtisse en briques, à 2 étages, connue comme la "Bank Hotel". Récemment remise en excellent état, à un prix raisonnable. S'adresser à H. J. Smith, à Covington, ou à A. Thomson, 28 rue North Peter, Nlle-Orléans. 29juin—6f

SPECTACLES SALS. &c

Théâtre-Pavillon de Faranta,

COIN BOURBON ET ORLEANS.
LE MEILLEUR SPECTACLE A 10 CTS QUI EXISTE DANS LE SUD.
Le cent ilème d'amusement de l'e classe qui soit en ce moment ouvert dans la ville de la Nlle-Orléans.
M. ET Mme E. B. DALTON
Dans le drame romantique.
FANCHON, THE CRICKET,
Secondé par une troupe dramatique tout-à-fait nouvelle.
DERNIERE SEMAINE DE MENDOZA et VICTORIA, les comètes
Le tout pour 10 sous. 1erjuil—

AVIS LEGAL.,

AVIS public est par présent donné que, conformément à l'article 48 de la Constitution, la ville de la Nlle-Orléans s'adressera à la Législature, maintenant en session; pour obtenir le vote des actes suivants:

1. Une loi pour amender la loi No 96 de l'Assemblée générale de la Louisiane, relative à l'assessement des propriétés foncières, des biens mobiliers, des capitaux et fonds engagés dans les affaires, dans la ville de la Nlle-Orléans, de manière à donner au Conseil de ville le droit de contrôler les recours faits par les contribuables et d'en contester l'exactitude.

2. Une loi pour autoriser la ville de la Nlle-Orléans à saisir et vendre toutes les propriétés assessées comme "propriétés inconnues", et sur lesquelles il n'a pas été payé les taxes depuis dix ans; pour régler les dites ventes et ordonner que le produit en soit appliqué à l'extinction *pro tanto* de la dette flottante de la Nlle-Orléans.
6 juin—4w 10 juil

Avis.

AVIS est donné qu'on s'adressera à la session ordinaire de la Législature pour la promulgation d'une loi nommant un gardien des dossiers judiciaires en la paroisse d'Orléans, qui n'appartiennent à aucune des cours existant présentement en la dite paroisse, prescrivant les droits et devoirs du dit officier et réglant ses émoluments.
25 mai—5f en 30j.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 23 Octobre, 1882.
"*Mes frères:* Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son mal était aussi mauvais que possible, sinon plus, sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.
A vous sincèrement. W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, devoir, de confirmer de tous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de l'

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, à chaque mouvement de mon corps le peu so [illegible] lait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE D'AYER, il y a deux mois et demi, et j'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je puis remplir de rude une bonne journée de travail, quoique j'aie soutenu treize ans. Plusieurs me demandent comment j'eusse pu obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.
A vous sincèrement. HIRAM PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Drogistes; prix $1, six pour $5.

VENTE DE BANQUEROUTE

TOILES ET COTONS A DRAPS

Dames pour table et belle Lingerie damassée pour table.
Couvertures de piques, Nappes et Serviettes de damas.
Mous' quaires de bobinet, toutes largeurs.
Beaux nAPKINS pour dames, coleurs assorties!
BAS' Balbriggan.—CHAUSSETTES de Mousseire et un grand assortiment de

Parasols et demi-Ombrelles!

Ces marchandises sont toutes nouvelles et françaises (non endommagées) achetées à une vente de banqueroute à New York, maison d'importation; et afin de les écouler aussi vite que possible, nous les offrons bien au-dessous du coût d'importation.
On peut les examiner sur le comptoire du centre.

B. & W. CRONEB,
Rue de Canal, 141, coin Bourbon.
30 mars—3m

Mme RENOND, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies qui les font souffrir, et le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visite à toute heure. A exercé cette profession depuis 25 ans, elle se recommande 16 déc—1

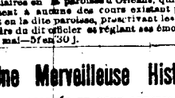

Bandages Herniaires, Brayelles, Suspensoire pour l'abdomen, Membres artificiels, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faite sur commande et ajustée par
A. MCDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25avril—3f41 an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. de matin à 3 h. P. M

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Bouley Dominique	Dumarest Claude
Berda J B	Dolèac Firmin
Bonnecaze Hippolyte Laurent	Dubuisson François
	Fauvel Stéphanie
Baby Jacques	Guitard Joseph
Curtolin Michel	Genique Léon Marie
Charpentier Honoré	Hericy Jacques
Cavelier Georges	Le Hericy Jacques
Casning François	Lahargue Jean,
Cornier Vve, née Amont	Lavesseur
Cassé Jeanne	Mourrat Jean B
Charvin Henri	Pelis & Bonnevarne
Deure Ludenne	Roques François
Duthoit Mme	Taquet Vve, née Allerne
Devenac Josephine	Tristan Léon
Darvenne Louis	Veyrat Joseph
Descomet Tussedore	Valtamlet-Tassiriot
Delamalmaison Mme	

15 mai 1884.

Arvey Charles	Girard Mme A
Alessio Vve de Riquet	Grand Mlle Angèle
Certe Lucien, héritiers	Gheuivet Jean Pierre
	Gheuivet Jeanne Marie
Congot Jean Baptiste	Lavs Arthur
Dumas Pierre	Escrant Jean Baptiste
Dumas Hippolyte	Escrant Angèle
Dumas Edouard	Picard P a
Duber François	Penn Frank
Dumont Charles	Penn Jean Bruno
Bastagne Joseph Eugène Anolne	Regottaz Mme veuve
	Ringé Alphouse et Adelaïde
Daurin Lucien	Roffier Charles
Despaux Charles	Schnugs Jean Urbain
Espinasse Albert	Sénac Baptiste
Escaid Gabriel	Serpentier Jules Fran cois
Girard Charles	
Guérin femme Leben	
Girard Dlle Fortunée	

Le Nlle-Orléans, le 1er juin 1884.
Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ARLAC.

L. S. L.
QUE TOUT
—LE—
MONDE
SACHE
Que cette loterie est la seule qui d ne un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.
MAGNIFIQUE OCCASION
—DE—
Faire Fortune!
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE G.
—DE—
LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans,
MARDI, 15 JUILLET 1884,
Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU.
GEN JUbAL A. EARLY.
DE LA VIRGINIE
GROS LOT
$75.000
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
A
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 le Billet.
LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, lots	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	5,000,	10,000
4 Lots de	2,500,	10,000
20 Lots de	1,000,	20,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
200 Lots de	100,	20,000
500 Lots de	50,	25,000
1,900 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf derniers restant au numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit,	6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf derniers restant au numéro qui aura gagné le lot de $50,000, soit,	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf derniers restant au numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit,	2,250
1,967	Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'an rance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties! Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Billet entier, $5; Fractions—
Cinquièmes en proportion.
A vendre à tous les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant ses adresse.
IMPORTANT.
Remises par Postal Note à l'ordre de l'Américan Express Company de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les commandes de $5 ou plus)
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser les lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à
New-Orleans National Bank
New Orleans, La.,

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Alexander Morrison vs. Jno. H. Lynch

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7,906.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'en can Arcade, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 juillet 1884, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de James H. Lynch dans l'affaire intitulée James Henry Lynch versus le Morgan Louisiana and Texas Rail Road and Steamship Company, comme comme étant l'affaire No 8012 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 juin—27 juil 3 8

H. Faichoux vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 9,805.—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 juin 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessus désignés, MARDI, 8 juil et 1884, à 4:30 heures P. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine bâtisse en bois, un usage dernièrement comme restaurant et café, située sur le Chemin coquillé au West End, Les Pontchartrain, et connue comme étant No 2 Faichoux. La dite bâtisse sera vendue sur les lieux.
Conditions—Comptant sur les lieux.
SAMUEL DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26juin—26 juil 3 8

Crescent Insurance Company vs. H. Baker et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,301.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Henry H. Baker, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Isle Delord, bornés par les rues Milton, Canal et Bruxi, désignés par les numéros dix, onze, douze de l'Ilet numéro trente-neuf sur un plan de B. Soniat, voyez plan du 25 novembre 1884, déposé comme plus numéro soixante-dix-neuf en l'étude de S. Magner, arpenteur notaire en cette ville, et mesurant chacun trente pieds de large sur la rue Milton sur une profondeur de cent cinquante six pieds huit pouces, entre lignes parallèles.

2° Un terrain de forme irrégulière, situé dans les rues Broad, Douane, Canal et Wilte, désigné comme le No 1 sur un plan de L. Prieur, Grandjean Ingénieur civile, en date du 31 mai 1865. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de quarante six pieds et huit pouces, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26 juil 3 10 12

John Trescent versus la succession de John Scanlan (ou Scanlon).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,579.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'en can Arcade, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 juillet 1884, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de John Scanlan (ou Scanlon) dans l'affaire intitulée John Scanlan vs. Morgan Louisiana and Texas Rail Road and Steamship Company, comme étant l'affaire No 8012 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 juin—10, 17, 24—1, 8, 12 juil.

Succession de Catherine Wolf, femme décédée de David Hansel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 9,469 :Division D—Etat de la succession de Catherine Wolf, femme décédée David Hansel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 juin—26 1 5 juil

Succession de Patrick James Courtney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,228—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mary Lynch, veuve de Patrick James Courtney, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 juin—25,30—4 juil

Succession de Louis Marks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 11,042.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juin—24,28—3 juil

Succession d'Henri Séjour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,302.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., Administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24juin—24,28—3juil

Succession de P. O. Kornbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11 077—En vertu d'un ordre de vente daté le 10 juin 1884, à moi adressé par l'Honorable Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Isle Delord, bornés par les rues White, Canal et Bruxi, désignés par les numéros dix, onze, douze de l'Ilet numéro trente-neuf sur un plan de B. Soniat, voyez plan du 25 novembre 1884, déposé comme plus numéro soixante-dix-neuf en l'étude de S. Magner, arpenteur notaire en cette ville, et mesurant chacun trente pieds de large sur la rue Milton sur une profondeur de cent cinquante six pieds huit pouces, entre lignes parallèles.

2° Un terrain de forme irrégulière, situé dans les rues Broad, Douane, Canal et White, désigné comme le No 1 sur un plan de L. Prieur, Grandjean Ingénieur civile, en date du 31 mai 1865. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de quarante six pieds et huit pouces, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26 juil 3 10 12

L. B. McNeely versus A. G. Garrett et J. H. Dorand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,279.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'en can Arcade, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 8 juillet 1884, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une machine, bouilloire et accessoires, un mout n, dans la tonderie de John Clark, coin des rues Orléans et Rampart.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
24juin—24 1 5 juil

VENTE DE CONSTABLE.

P. O Peyrous vs. Médard Ply.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 4178—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée susdite, je procéderai à la vente aux enchères, en face de mon bureau, No 90 Passage de la Bourse, entre l'Ilet du Marché et la Deuxième District de cette ville, le JEUDI 3 Juillet 1884, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Médard Ply, dans et à ses association avec Pierre Bereud, contractée le 19 octobre 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et annotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALEXANDRE BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans
21 juin—21,25—3 juillet.

S. Sisa-Subrogée Jose Martinez vs
Andrew Jackson, capt. et propriétaire de la goélette Camelia, maintenant Cazador.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans, No 2265.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. R. Rozier, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, LUNDI, le 21 juillet 1884, à midi, à la tête du Nouveau Bassin, à l'encoignure des rues Esplanade et Julie, la propriété ci-après décrite à savoir:

La goé.ette "Julia," avec ses meubles et tout son gréement, apparaux, etc. Enregistré No 35,847. Tonnage 14 63/100.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. A. LOOBY,
Constable
20 juin—20 27 juil 3 10 17 21

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à tous les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant ses adresse.
IMPORTANT.
Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express Company de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les commandes de $5 ou plus)
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser les lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à
New-Orleans National Bank
New Orleans, La.,

ANNONCES JUDICIAIRES.

Mme Florence Dreyfus contre L. Meyer, son mari.

L'ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 10,483. Division B.—Je certifie par les présentes que le 12 juin 1884, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire suivante dans les termes suivants, à savoir:

Sur la motion de W. C. Hart, avocat de la demanderesse, et sur présentation à la Cour de preuves suffisantes à l'appui de la pétition de la demanderesse, la foi de les preuves étant en faveur de la demanderesse—

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu le 21 février 1884, soit conforme et devienne définitif, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Florence Dreyfus, et contre le défendeur, L. Meyer, son mari, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et son dit mari, avec dépens. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de Mme Florence Dreyfus, demanderesse, et contre le défendeur, L. Meyer, mari de la dite, pour la somme de trois mille six cent soixante quatorze 79/100 piastres, avec l'intérêt légal à partir de la demande judiciaire, savoir: du 31 janvier 1884 jusqu'au paiement, avec le privilège accordé par la loi aux femmes mariées.

Jugement rendu le 12 juin 1884.
Jugement signé le 18 juin 1884.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 18e jour de juin de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt quatre
JAS. D. RANKIN,
Greffier.
1er juillet—3f en 10j

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Vve Adolphe Leviel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7,097 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Lucy B. Armstrong, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 juin—28—1,6 juil

Succession de Charles T. Vicellio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,470 — Division D— Attendu que Henry Lochte a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles T. Vicellio, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 juin—26 1 5 juil

Succession de Mme Mary Corcoran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,711—Division C—Attendu que P. S. Wiltz Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Corcoran, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2 juillet—2,6,11

Succession de Clothilde Bobillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,699—Division A. Attendu que Ernest Bobillot a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Clothilde Bobillot, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., Administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 juin—29—3,8 juil

Succession de Frédérick Hottinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,861—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Nest, veuve de Frederick Hottinger, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 juin—29,—3, 8 juil.

Succession de Johnson Armstrong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,298—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Lucy B. Armstrong, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 juin—28—1,6 juil

Succession de Catherine Wolf, femme décédée de David Hansel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 9,469 :Division D—Etat de la succession de Catherine Wolf, femme décédée David Hansel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 juin—26 1 5 juil

Succession de Patrick James Courtney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,228—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mary Lynch, veuve de Patrick James Courtney, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
25 juin—25,30—4 juil Greffier.

Succession de Louis Marks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 11,042.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 juin—24,28—3 juil

Succession d'Henri Séjour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,302.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., Administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 juin—29—3,8 juil

Succession de P. O. Kornbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11 077—En vertu d'un ordre de vente daté le 10 juin 1884, à moi adressé par l'Honorable Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Isle Delord, bornés par les rues White, Canal et Bruxi, désignés par les numéros dix, onze, douze de l'Ilet numéro trente-neuf sur un plan de B. Soniat, voyez plan du 25 novembre 1884, déposé comme plus numéro soixante-dix-neuf en l'étude de S. Magner, arpenteur notaire en cette ville, et mesurant chacun trente pieds de large sur la rue Milton sur une profondeur de cent cinquante six pieds huit pouces, entre lignes parallèles.

2° Un terrain de forme irrégulière, situé dans les rues Broad, Douane, Canal et White, désigné comme le No 1 sur un plan de L. Prieur, Grandjean Ingénieur civile, en date du 31 mai 1865. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de quarante six pieds et huit pouces, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26 juil 3 10 12

L. B. McNeely versus A. G. Garrett et J. H. Dorand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,279.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'en can Arcade, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 8 juillet 1884, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une machine, bouilloire et accessoires, un mout n, dans la tonderie de John Clark, coin des rues Orléans et Rampart.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
24juin—24 1 5 juil

VENTE DE CONSTABLE.

P. O Peyrous vs. Médard Ply.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 4178—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée susdite, je procéderai à la vente aux enchères, en face de mon bureau, No 90 Passage de la Bourse, entre l'Ilet du Marché et la Deuxième District de cette ville, le JEUDI 3 Juillet 1884, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Médard Ply, dans et à ses association avec Pierre Bereud, contractée le 19 octobre 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et annotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALEXANDRE BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans
21 juin—21,25—3 juillet.

S. Sisa-Subrogée Jose Martinez vs
Andrew Jackson, capt. et propriétaire de la goélette Camelia, maintenant Cazador.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans, No 2265.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. R. Rozier, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, LUNDI, le 21 juillet 1884, à midi, à la tête du Nouveau Bassin, à l'encoignure des rues Esplanade et Julie, la propriété ci-après décrite à savoir:

La goé.ette "Julia," avec ses meubles et tout son gréement, apparaux, etc. Enregistré No 35,847. Tonnage 14 63/100.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. A. LOOBY,
Constable
20 juin—20 27 juil 3 10 17 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

Mme Florence Dreyfus contre L. Meyer, son mari.

L'ETAT DE LA